

EC 1 : Montrez que l'innovation permet à une entreprise d'augmenter ses parts de marché. (4 points)

(Introduction) L'innovation qui est l'application au processus de production d'une nouvelle idée peut permettre à une entreprise, en se démarquant de la concurrence (Idée du paragraphe), d'attirer de nouveaux clients et donc d'augmenter ses parts de marché.

(Développement) En effet, lorsqu'une entreprise innove, par exemple en proposant un nouveau bien ou service sur le marché elle aura la possibilité de se distinguer de ses concurrents et donc d'attirer la demande de davantage de ménages. Ainsi, elle pourra augmenter sa production sachant pouvoir compter sur davantage de débouchés. En vendant davantage de quantités, elle verra automatiquement son chiffre d'affaires augmenter, celui-ci se calculant en multipliant la quantité vendue par les prix. Or, le poids d'une entreprise sur le marché se mesure en rapportant le chiffre d'affaires de l'entreprise au chiffre d'affaires total du marché. Donc si le C.A de l'entreprise augmente tandis que celui des autres stagne ou baisse, alors ses parts de marché augmentent. L'innovation est donc pour une entreprise au cœur de son processus de croissance. En prenant l'exemple de Félix Potin il est possible de voir que l'innovation consistant à afficher les prix a permis d'attirer un grand nombre de clients qui se sont détournés des épiceries traditionnelles. Cela a augmenté le chiffre d'affaires de Félix Potin et donc ses parts de marché jusqu'à ce que l'entreprise obtienne une situation de quasi-monopole.

(Conclusion) Ainsi si l'innovation est au cœur du processus de croissance d'une entreprise, son arrêt (par manque d'investissement en Recherche et développement notamment) peut précipiter la faillite de l'entreprise, d'autant plus sur des marchés concurrentiels où les autres entreprises cherchent elles aussi à innover pour augmenter leurs parts de marché.

EC2 :

Revenus, consommation et épargne des ménages (euros et %)				
	Revenus	Consommation	Epargne	Taux d'épargne (%)
Age				
Moins de 30 ans	19 562	17 924	1 638	8%
30-39 ans	26 210	23 865	2 345	9%
40-49 ans	28 509	25 270	3 239	11%
50-59 ans	33 169	27 276	5 893	18%
60-69 ans	33 150	27 215	5 935	18%
70 ans et plus	34 346	25 689	8 657	25%
Catégorie sociale				
Agriculteurs	28 937	21 698	7 239	25%
Indépendants et prof. libérales	38 739	25 307	13 432	35%
Cadres	42 659	35 946	6 713	16%
Professions intermédiaires	32 360	27 910	4 450	14%
Employés	18 895	22 178	-3 283	-17%
Ouvriers	22 894	20 064	2 830	12%
Retraités Agriculteurs	30 303	19 783	10 520	35%
Retraités indépendants	35 366	24 533	10 833	31%
Retraités cadres	44 940	37 112	7 828	17%
Retraités professions inter.	31 441	28 222	3 219	10%
Retraités employés	23 485	20 931	2 554	11%
Retraités ouvriers	21 622	18 495	3 127	14%
Autres inactifs	22 113	15 417	6 696	30%
Ensemble	29954	25184	4 770	16%

Source : Insee, données 2017. Données pour une personne seule.

Note : Le taux d'épargne mesure la part du revenu qui n'est pas utilisée par les ménages en dépense de consommation finale.

1. A l'aide du document, présentez les principales différences de comportement d'épargne des ménages en fonction de l'âge et de la catégorie sociale.

§ 1 : Quoi (objet) ? Qui ? Où ? Quand ?

Ce document a pour objet l'utilisation des revenus des ménages français en 2017. Il a été publié par l'Insee.

§ 2 : Support, Unité, Outil.

Ce tableau est construit à partir de deux outils statistiques. **Les données brutes** qui donnent le **niveau** des revenus, consommation et épargne des ménages en euros ; et **la proportion** qui donne le **poids relatif** de l'épargne dans l'utilisation du revenu des ménages, en %.

§ 3 : Répondre Organiser l'Information.

On peut d'abord remarquer que plus les ménages sont âgés plus ils auront tendance à épargner une partie importante de leurs revenus. En effet, les ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) épargnent **1638 euros** pour un revenu de **19 562 euros**. Ainsi, l'épargne **représentent 8% de leurs revenus**.

Pour les plus âgés, (70 ans et plus), l'épargne est à un **niveau supérieur** à celui des jeunes puisqu'ils épargnent en moyenne **8657 euros**. Soit une épargne qui **représente 25% de leurs revenus**. Ce qui constitue un **écart de 17 points** avec le poids relatif de l'épargne dans l'utilisation des revenus des ménages les plus jeunes.

Des différences de comportement d'épargne se retrouvent aussi en fonction de la catégorie sociale des ménages. Ainsi, alors que chez les ouvriers, l'épargne **représentent 12% du revenu**, elle **représente** chez les cadres **16% du revenu soit un écart de 4 points**. Mais encore une fois avec des revenus plus élevés pour les cadres que pour les ouvriers, qui ont en moyenne un revenu supérieur de **presque 20 000 euros par an**.

§ 4 : Bilan et Transition

Ainsi, s'il est possible d'observer des différences de comportements d'épargne selon l'âge et la catégorie sociale, il semble qu'une variable explicative importante de ces comportements soit à trouver du côté du revenu.

2. A l'aide **du document** et de **vos connaissances**, expliquez **le lien** entre **revenus** et **épargne**.

(Introduction) Pour un ménage, il n'existe que deux utilisations possibles du **revenu**, la consommation finale et **l'épargne**. Ainsi l'arbitrage des ménages entre consommation et **épargne** est forcément **lié** au niveau de leurs **revenus**.

(Développement) Certaines dépenses de consommations finales étant contraintes (nourritures, logements, énergie, etc.), les ménages les plus pauvres auront donc tendance à consommer une part importante de leurs **revenus**, laissant peu de place à **l'épargne**. Il suffit pour constater ce lien de prendre la catégorie aux revenus les plus faibles, c'est-à-dire les employés qui ont un revenu en moyenne de 18 895 euros en 2017. C'est la seule catégorie qui n'a pas la possibilité d'épargner, avec un taux d'épargne négatif.

A l'inverse les ménages ayant les revenus les plus élevés, une fois satisfaits leurs besoins de consommation, disposent d'un niveau de revenu suffisant pour épargner. Par exemple, la catégorie avec l'un des revenus les plus élevés, celle des indépendants et professions libérales dispose en moyenne de 38 739 euros de revenus par an soit presque 20 00 euros de plus que les employés. Pour eux l'épargne représente plus de 35% de l'utilisation de leurs revenus contre seulement 12% pour les ouvriers.

(Conclusion) Ainsi, **il existe bien un lien entre revenu et épargne où plus le revenu est élevé plus logiquement l'épargne l'est aussi**. Cependant, les comportements d'épargne à revenus proches peuvent aussi dépendre de la catégorie sociale ou de l'âge. Ainsi, même si les retraités cadres perçoivent davantage de revenus, ils épargnent une partie moins importante de leurs revenus que les indépendants, avec un écart de 4 points pour le poids relatif de l'épargne dans leur utilisation du revenu.